

14.10.2010 – 14:26 Uhr

Affaire de l'UBS/ Dissimulation en lieu et place de la transparence

Bern (ots) -

L'histoire sans fin d'une grande banque quasiment tombée en faillite et qui ne put être sauvée que grâce à une intervention massive de l'État vient de vivre un nouvel épisode. Aujourd'hui en effet, si la direction de l'UBS fait preuve de quelque repentance, son comportement n'a pas changé. Elle présente des expertises à la limite de la complaisance et constate globalement que les leçons ont été tirées et qu'il n'est donc pas nécessaire d'attaquer juridiquement les responsables. Une commission d'enquête parlementaire - dont l'USS demandait la création - aurait pu débrouiller les liens existants entre l'UBS et la FINMA, l'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers, des liens qui resteront désormais dans l'ombre.

Au lieu d'ordonner le dépôt d'une plainte ou, à tout le moins, d'une élucidation des faits sans concession et via une instance extérieure aux milieux concernés, la majorité bourgeoise a délégué cette élucidation à l'UBS elle-même. Finalement, qu'un coupable joue le rôle de magistrat d'instruction et de juge dans sa propre affaire, c'est tout à fait normal dans le cadre d'un processus politique tout de servilité. Que ce coupable expose ce qui est déjà connu, l'est aussi.

Il est toutefois clair que les leçons de cette affaire n'ont aucunement été tirées. Les bonus, qui sont les principaux responsables de la spéculation à l'origine de la crise, ont repris l'ascenseur et atteignent à nouveau des sommes astronomiques. Le rapport présenté par l'UBS n'est que dissimulation.

Contact:

Rolf Zimmermann (031 377 01 21 ou 079 756 89 50), premier secrétaire de l'USS,

Ewald Ackermann (031 377 01 09 ou 079 660 36 14) rédacteur de l'USS

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100612099> abgerufen werden.